

Le 15 mars 2020

COMMUNIQUÉ n° 3

de Mgr Francis BESTION

Chers diocésains,

Suite à la dernière communication du Premier Ministre, hier soir, 14 mars :

- « les lieux de culte resteront ouverts, mais les cérémonies sont suspendues ». Cela signifie que les messes avec présence de fidèles sont supprimées ainsi que les baptêmes et les mariages. Les églises doivent restées ouvertes pour la prière individuelle.
- En conséquence, je dispense les fidèles de l'obligation dominicale, jusqu'à nouvel ordre. En regardant la messe à la télévision (Jour du Seigneur, à 11h00 ou KTO, à 18h30) ou en l'écoutant à la radio (France culture, 10h00), on pourra faire un acte de « communion spirituelle » ou de « désir », en s'aidant de la prière ci-jointe. Les prêtres célébreront les messes 'en privé', en union de prière avec tous les fidèles du diocèse, tout spécialement les malades.
- Les obsèques continueront, pour le moment, d'être célébrées, mais uniquement en présence des membres de la famille et, éventuellement, de quelques amis très proches.
- Les prescriptions du communiqué précédent restent valables :
 - Les réunions avec les enfants et les jeunes (catéchèse et autres) sont supprimées.
 - Les autres réunions sont déconseillées.
 - Les personnes de 70 ans et plus sont dispensées des services qu'elles accomplissaient habituellement dans les paroisses.

Que Dieu nous vienne en aide et nous bénisse, afin que chacun vive le jeûne de l'Eucharistie de façon positive et spirituelle, dans la charité les uns pour les autres, en s'unissant à tous les catholiques qui, dans le monde, sont privés de l'eucharistie pour différentes raisons.

Que nous puissions penser aux personnes seules ou malades, soit en les visitant (en observant les précautions requises), si cela est possible, soit en communiquant avec elles par téléphone. Elles en ont peut-être besoin.

Avec ma communion fraternelle dans la prière et la confiance dans le don de Dieu.

✠ Francis Bestion
Evêque de Tulle